COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D2026-7-13

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

Objet : Dénomination et adressage rue de la Doire

SEANCE DU MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2026

L' an deux mille vingt six, le mercredi 09 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Le Maire.

Date de convocation du : 03 Septembre 2026

Présents : Monsieur PARRO Jean-François, Monsieur MARRE Francis, Madame GLADINE Laure, Monsieur LESMARIE Bruno, Madame AVRIL Valérie, Monsieur GIBERT Benoît, Madame MAISONOBE Aurélie, Monsieur BITAUD Yoann, Madame AMBLARD Catherine, Monsieur LESCURE Benjamin, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame DELHOSTAL Anne, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur RODIER Jean-François

Pouvoirs :
Monsieur ALRIVIE Yohann a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Madame CHASTILLON Mireille a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ALRIVIE Yohann, Madame CHASTILLON Mireille

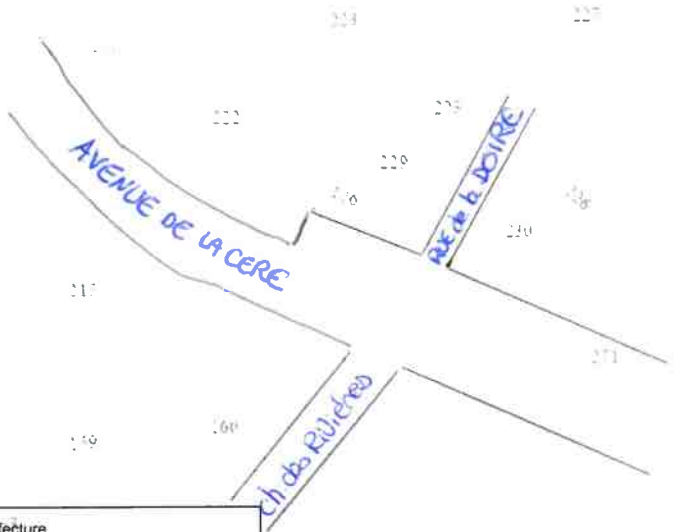
Secrétaire de Séance : Madame Anne DELHOSTAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité d'attribuer une adresse postale complète pour chaque habitation.
Il convient donc régulièrement de compléter la nomenclature des voies nouvelles ainsi que la numérotation des parcelles créées par l'obtention d'autorisations d'urbanisme (PC, DP et CUb) par les propriétaires des zones constructibles.

Monsieur le Maire précise qu'à la suite de l'obtention du permis de construire de 10 logements au profit du promoteur monsieur Yoann CANET représentant MAISONS PARTOUT en date du 03/08/2026 il convient de nommer et numéroter la future voie desservant les maisons d'habitations.
Monsieur le Maire précise que la première section de la voirie (partie vert foncé) sera accessible par des véhicules et que la seconde section de la voirie (partie beige) sera exclusivement piétonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de nommer « Rue de la Doire » la voie perpendiculaire à l'Avenue de la Cère située entre les parcelles AB 229 et AB 230 ;



Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20260909-D2026-7-13-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

- DECIDE d'attribuer aux futures maisons d'habitations desservies par la nouvelle voie rue de la Doire, les numéros indiqués ci-dessous.



Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

La secrétaire de séance,
Anne DELHOSTAL

Pour extrait conforme,
Le Maire,
André ARNAL

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20260909-D2026-7-13-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026